

**CONSEIL MUNICIPAL DU  
JEUDI 29 SEPTEMBRE 2011**

**Compte-Rendu**

**PRESENTS :**

M. DUVERGNE, Président,

M. BIGOT, Mme GARVIK, M. HENNEBEL, Mme DUBRUEL, M. SICOT (du rapport 2011-148 au rapport 2011-172), Mme SAVARY, Mme QUEVERDO, Adjointes,

Mme ESNARD (du rapport 2011-147 au rapport 2011-172), M. LAURENT, Mme BELPAUME, M. FRESNE, M. LUMEAU (du rapport 2011-154 au rapport 2011-172),

Mme ROTA SCORLASETI, Mme DELAGARDE, Mme DESJONQUERES, Mme MATHON, Mme AUDUSSEAU, M. AUSSEIL, M. LAPORTE, Conseillers Municipaux.

Nombre de Conseillers

en exercice : 29

**ONT DONNE PROCURATION :**

▪ M DAUGE	à	M. DUVERGNE
▪ M. LORILLARD	à	Mme DELAGARDE
▪ M. GULIA	à	M. LAURENT
▪ Mme JOUSSERAND	à	M. HENNEBEL
▪ M. METIVIER	à	M. LAPORTE

**ABSENTS :**

- M. SICOT (du rapport 2011-146 au rapport 2011-147 inclus)
- Mme ESNARD (rapport 2011-146)
- M. LUMEAU (du rapport 2011-146 au rapport 2011-153 inclus)
- M. SELAME
- Mme HAVARD
- Mme JARRY
- M. LASSALLE

**SECRETAIRE DE SEANCE :**

Mme MATHON

# Ordre du jour

## **A - ADMINISTRATION GENERALE**

2011-146 - Conseil d'Administration du Lycée Rabelais : élection d'un délégué titulaire et de deux délégués suppléants

2011-147 - Adhésion à l'association Chinon-Loudun-Thouars avec le train et désignation d'un représentant du Conseil Municipal

## **B - FINANCES**

2011-148 - Taxe sur les Consommations Finales d'Electricité (TCFE) - Convention avec le SIEIL - Fixation du coefficient multiplicateur

2011-149 - Contribution due par les communes au gestionnaire de réseau de distribution - ERDF

2011-150 - Conventions avec le Cabinet CTR : recherche d'optimisation des dépenses dans le domaine des charges sociales et recherche d'optimisation de la fiscalité nationale

2011-151 - Mission Locale du Chinonais - Valorisation des locaux municipaux

2011-152 - FLES - Valorisation des locaux municipaux

2011-153 - Accessibilité des quartiers des Courances et St Jacques : subvention au titre des Amendes de Police

2011-154 - Décision Modificative N° 2 Budget Ville : régularisation participation du SIEIL

2011-155 - Versement d'une subvention exceptionnelle à l'Association « La Fraternelle »

2011-156 - Tarifs d'occupation du domaine public pour la manifestation « Au plaisir des sens »

2011-157 - Travaux de rénovation de la piscine municipale - 4<sup>ème</sup> tranche : DEMANDE DE SUBVENTION

## **C - CONTRATS-CONVENTIONS**

2011-158 - Mission de veille architecturale : convention entre la Ville de CHINON et Madame Séverine BOCHEREAU-JEANNEAU - Architecte du Patrimoine, Architecte DPLG

2011-159 - Convention relative à l'accueil des animaux non gardés ou errants

## **D - PERSONNEL**

2011-160 - Modification du tableau des effectifs au 1<sup>er</sup> septembre 2011

## **E - SPORTS - ENFANCE-JEUNESSE**

2011-161 - Etat d'actualisation annuel du volume d'heures période de janvier à juin 2011 pour l'utilisation des équipements sportifs municipaux par le Collège Jean Zay

2011-162 - Avenant à la convention conclue entre le Lycée Professionnel Joseph Cugnot, la Région Centre et la Ville de CHINON pour l'utilisation des installations sportives municipales

2011-163 - Contrat enfance-jeunesse à passer entre la CAF TOURAINE et la Ville de CHINON

## **F - CULTURE**

2011-164 - Conservatoire à Rayonnement Communal et Intercommunal Pierre Tabart (CRCI) : avenant n° 1 à la convention entre la Ville de CHINON et le Conseil Général d'Indre-et-Loire

2011-165 - Conservatoire à Rayonnement Communal et Intercommunal Pierre Tabart (CRCI) : attribution d'une subvention à l'Association Do #

2011-166 - Conservatoire à Rayonnement Communal et Intercommunal Pierre Tabart (CRCI) : additif tarif location salle

2011-167 - Contrat de développement culturel entre la Ville de CHINON et le Conseil Général d'INDRE-ET-LOIRE

## **G - COOPERATION DECENTRALISEE**

2011-168 - Appui institutionnel au développement durable de Luang Prabang - FSP 3

2011-169 - Coopération avec TENKODOGO - prolongation du programme 3 et définition des actions à engager en 2012

## **H - QUESTIONS DIVERSES**

2011-170 - Etude des bassins versants alimentant les forages de St Mexme

2011-171 - Subvention exceptionnelle au Club de Canoë Kayak

2011-172 - Convention Ville -Communauté de communes RIVIERE-CHINON-ST BENOIT LA FORET : mutualisation de la Police Municipale

## **I - DECISIONS**

Le Jeudi 29 Septembre 2011, s'est tenue la réunion du Conseil Municipal.

A 18 H 00, M. DUVERGNE ouvre la séance, constate que le quorum est atteint.

Mme Sabrina MATHON est élue secrétaire de séance à l'UNANIMITÉ.

Les procès-verbaux des réunions du Conseil Municipal des 30 juin 2011 et 21 juillet 2011 sont approuvés à l'UNANIMITÉ.

Ensuite, M. DUVERGNE aborde l'ordre du jour.

## **A - ADMINISTRATION GENERALE**

*Le Conseil Municipal, après vote à bulletin secret, à l'UNANIMITÉ :*

*- **DESIGNE** les représentants au Conseil d'Administration du Lycée Rabelais suivants :*

- *Jean-Paul LORILLARD, Titulaire*
- *Joëlle GARVIK et Jean-Claude GULIA, Suppléants*

*Les représentants de la Ville de CHINON sont donc :*

- *Titulaires :*
  - Jean-Pierre SELAME*
  - Jean-Paul LORILLARD*
  - Patrick FRESNE*
- *Suppléants :*
  - Joëlle GARVIK*
  - Francis METIVIER*
  - Jean-Claude GULIA*

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ :*

*- **DECIDE** d'adhérer à l'Association « Chinon - Loudun - Thouars avec le train », avec une cotisation de 100,00 € pour l'année 2011,*

*- **AUTORISE** M. le Maire ou le représentant de la Ville à signer toutes les pièces relatives à cette adhésion.*

*- Après vote, à bulletin secret, **ELIT**, à l'UNANIMITÉ Franck HENNEBEL comme représentant de la Ville à l'Association.*

## **B - FINANCES**

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ ::*

*- **APPROUVE** la fixation à 8,12 % du taux de la Taxe sur les Consommations Finales d'Electricité (TCFE) pour 2012 (ce taux évolue chaque année en fonction de l'indice des prix INSEE de la consommation hors tabac),*

*- **APPROUVE** les termes de la convention proposée par le SIEIL à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2012 et déléguant à ce dernier la perception intégrale de la Taxe,*

*- **APPROUVE** les conditions de perception de celle-ci entre le SIEIL et la Commune, et notamment la répartition suivante pour 2011 et 2012 :*

*. Ville 53,57 % . SIEIL 46,43 %*

*- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les conventions et toutes les autorisations à venir en découlant.*

- **DECIDE** de confier au SIEIL le versement à ERDF de la contribution due par la commune après contrôle de la proposition technique et financière établie par ERDF, dans le cadre de la réalisation par celle-ci des travaux de raccordement liés à une opération entrant dans le champ d'application du Code de l'Urbanisme,

- **APPROUVE** les modalités de financement de la participation due par la commune au Syndicat, en contrepartie du montant de la contribution que le Syndicat est appelé à verser à ERDF,

- **AUTORISE** M. le Maire ou son Adjoint à faire part à ERDF de la teneur de la délibération dès que celle-ci revêtera un caractère exécutoire afin qu'ERDF adresse directement au SIEIL sa proposition technique et financière des travaux de raccordement concernés à compter de la délibération du Conseil,

- **DEMANDE** à M. le Maire d'en informer le comptable de la commune,

- **AUTORISE** M. le Maire ou l'Adjoint délégué à signer tous les documents correspondants.

- **APPROUVE** la conclusion de deux conventions avec le Cabinet CTR en vue de :

. La recherche d'optimisation des dépenses dans le domaine des charges sociales (hors accidents du travail) et des taxes assises sur les salaires,

. La recherche d'optimisation de la fiscalité nationale,

- **AUTORISE** M. le Maire à signer les conventions.

- **DIT** que la superficie des locaux occupés par la Mission Locale, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011, est de 301 m<sup>2</sup>,

- **DIT** que la valorisation pour 2011 sera revue début 2012.

- **FIXE** à 2 662,00 € la valorisation pour 2011 du coût de la mise à disposition gracieuse des locaux par la Ville de CHINON au FLES,

- **DIT** que la base de valorisation sera revue en début d'année 2012.

- **ACCEPTE** l'aide du Département d'INDRE-ET-LOIRE dans son programme 2011 au titre des amendes de police au taux de 25 %, sur la base d'un montant de travaux de 37 625,41 € HT,

- **DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget,

- **AUTORISE** M. le Maire à signer tous les documents correspondants.

- **APPROUVE** la Décision Modificative n° 2 au budget de la Ville : régularisation de la participation du SIEIL.

- **ATTRIBUE** une subvention exceptionnelle de 200,00 € à l'Association « La Fraternelle » pour la réalisation de la médaille « La Fraternelle »,

- **DIT** que les crédits inscrits au budget permettent de faire face à la dépense.

- **FIXE** à 3,50 € le ml le tarif d'occupation du domaine public pour la manifestation « Au Plaisir des Sens ».

- **SOLLICITE** auprès de l'Etat, dans le cadre du CNDS, du Conseil Général d'INDRE-ET-LOIRE et de la Région CENTRE, dans le cadre du Contrat de Pays, une subvention pour la rénovation de la piscine municipale,

- **AUTORISE** M. le Maire ou l'Adjointe aux Sports à signer tous les documents correspondants.

## **C - CONTRATS-CONVENTIONS**

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ :*

- **POURSUIT** la mission de veille architecturale confiée à Mme Séverine BOCHEREAU-JEANNEAU à compter du 1<sup>er</sup> Octobre 2011 jusqu'au 31 Décembre 2012,
- **AUTORISE** M. le Maire ou son Adjoint à signer les documents se rapportant à cette mission.
  
- **APPROUVE** le principe de la conclusion d'une convention avec le Chenil de CHINON, propriété de Madame Isabelle THEBAULT pour l'accueil des animaux non gardés ou errants,
- **AUTORISE** M. le Maire à la signer.

## **D - PERSONNEL**

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ :*

- **APPROUVE** les modifications du tableau des effectifs au 1<sup>er</sup> septembre 2011,
- **DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget.

## **E - SPORTS - ENFANCE-JEUNESSE**

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ :*

- **APPROUVE** l'état d'actualisation du volume d'heures pour la période de Janvier à Juin 2011 pour l'utilisation des équipements sportifs municipaux par le Collège Jean Zay, ainsi :

DESIGNATION	NOMBRE D'HEURES	TARIF HORAIRE	MONTANT TOTAL
Salle Paul Huet	289	3,05 €	881,45 €
Salle Pierre de Coubertin	56	19,82 €	1109,92 €
Terrain engazonné Stade R. Bourdon	218	19,82 €	4320,76 €
Piscine 2 lignes d'eau	48 x 2	22,87 €	2195,52 €
<b>TOTAL</b>			<b>8507,65 €</b>

- **AUTORISE** M. le Maire ou l'Adjointe déléguée aux Sports à le signer.
  
- **APPROUVE** l'avenant conclu pour l'année civile 2011 dans le cadre de la convention du 31 Mai 2002 entre le Lycée Professionnel Joseph Cugnot, la Région CENTRE et la Ville de Chinon pour l'utilisation des installations sportives municipales,
- **AUTORISE** M. le Maire ou l'Adjointe déléguée aux Sports à le signer.

- **APPROUVE** le Contrat Enfance-Jeunesse à passer avec la CAF Touraine,
- **AUTORISE** M. le Maire ou Mme GARVIK à en signer les différentes pièces.

## **F - CULTURE**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'**UNANIMITÉ** :

- **APPROUVE** l'avenant n°1 (2011) à la convention triennale avec le Conseil Général d'INDRE-ET-LOIRE,
- **AUTORISE** M. le Maire ou Mme DUBRUEL à le signer.

- **APPROUVE** le versement d'une subvention exceptionnelle de 1 000,00 € à l'Association Do# pour les frais d'achat des tissus et accessoires pour son prochain spectacle musical « Les Folies d'Offenbach telles qu'en Chinonais » qui aura lieu le 27 novembre 2011 à l'Espace Rabelais.

- **FIXE** à 3,18 € par demi-journée le tarif de location d'une salle à l'Espace Rabelais mise à disposition d'un enseignant indépendant du CRCI pour ses cours de guitare électrique pendant l'année scolaire 2011-2012,
- **AUTORISE** M. le Maire à signer la convention d'occupation avec l'Association l'ART-SCENE pour l'année scolaire 2011-2012.

- **AUTORISE** M. le Maire ou Mme DUBRUEL à signer le contrat de développement culturel 2011 avec le Conseil Général d'INDRE-ET-LOIRE.

## **G - COOPERATION DECENTRALISEE**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'**UNANIMITÉ** :

- **APPROUVE** le principe d'une nouvelle action de coopération décentralisée entre les Villes de CHINON et LUANG PRABANG portant sur l'appui à la municipalité de LUANG PRABANG,

- **AUTORISE** M. le Maire ou M. DAUGE à signer les conventions avec le Ministère des Affaires Etrangères, l'Agence Française de Développement et la Région CENTRE portant engagement financier de ceux-ci,

- **ACCEPTE** le principe de missions techniques confiées à Mme Minja YANG, à l'équipe d'experts du Plan Urbain (Mme SAVOUREY et M.DELMONT) et au CNAM,

- **DIT** que les crédits nécessaires seront inscrits aux budgets des exercices concernés.

- **APPROUVE** le principe de prolongation d'engagement des crédits du programme 3 à TENKODOGO jusqu'au 31 Décembre 2011 et **AUTORISE** M. le Maire ou M.DAUGE à signer les avenants de prolongation avec l'Agence de Bassin Loire Bretagne et le Ministère des Affaires Etrangères,

- **APPROUVE** le principe d'une poursuite de l'action de coopération décentralisée entre CHINON et TENKODOGO,

- **APPROUVE** le principe d'une mission technique confiée à Mme SAVOUREY,

- **AUTORISE** M. le Maire ou M.DAUGE à signer la lettre de commande pour cette mission,
- **DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2011.

## **H - QUESTIONS DIVERSES**

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ :*

- **APPROUVE** le programme complémentaire d'étude des bassins versants alimentant les forages de Saint Mexme,
  - **SOLLICITE** auprès de l'Agence de l'Eau et du Département d'INDRE-ET-LOIRE une subvention au meilleur taux,
  - **AUTORISE** M. le Maire ou M.HENNEBEL à signer les documents relatifs à ce dossier.
- 
- **ACCORDE** une subvention exceptionnelle de 3 000,00 € au Club de Canoë Kayak de Chinon pour l'achat de pirogues haïtiennes,
  - **DIT** que les crédits inscrits au budget permettent de faire face à la dépense.
- 
- **APPROUVE** la modification de la répartition des charges et des frais afférents à la mutualisation de la police municipale auprès des communes de RIVIERE et SAINT-BENOIT-LA-FORET et de la Communauté de Communes de RIVIERE-CHINON- SAINT-BENOIT-LA-FORET, en fonction notamment des nouvelles règles induites par la réforme de la police funéraire et de l'allègement des tâches qui en résulte,
  - **FIXE** cette répartition ainsi :
- |                          |      |
|--------------------------|------|
| • SAINT-BENOIT-LA-FORET  | 30 % |
| • RIVIERE                | 10 % |
| • COMMUNAUTE DE COMMUNES | 35 % |
| • CHINON                 | 25 % |
- 
- **DIT** que cette clé de répartition concernera l'ensemble des dépenses afférentes à cette mutualisation : dépenses de personnel, dépenses liées au véhicule, à l'équipement et toute dépense liée au fonctionnement normal du service ou au renouvellement et au développement des moyens mis à disposition de celui-ci,
  - **DIT** que la convention qui se substitue à la convention initiale et aux avenants conclus en 2008 et 2009, prendra effet au 1<sup>er</sup> novembre 2011,
  - **AUTORISE** M. le Maire à la signer.

## **I - DECISIONS**

### **◆ Décision 2011-112 du 23 Juin 2011**

Est conclue une convention d'occupation temporaire d'un terrain pour la tenue d'un rassemblement entre la Ville de CHINON, M. Jean LECOMTE, M. Sylvain RAYMOND et l'Association "Vie et Lumière" pour définir les conditions de mise à disposition d'un terrain en vue de permettre son utilisation occasionnelle par les membres de l'Association "Vie et Lumière".

La convention concerne une autorisation de stationnement, sur des terrains cadastrés section BZ n°s 25, 39, 40, 41, 42, 43 et 44 situés à CHINON au lieudit « près de la Planche », des véhicules et caravanes appartenant aux membres de l'Association "Vie et Lumière", soit environ 140 caravanes.

La convention est conclue pour une durée de 8 (huit) jours, du 3 Juillet 2011 au 10 Juillet 2011 inclus. La location des parcelles de terrains mises à disposition par la Ville de CHINON à l'Association « Vie et Lumière » est effectuée moyennant le règlement d'une indemnité versée directement par l'Association aux propriétaires privés.

Une caution de 200,00 € (deux cents euros) est versée à la Ville de CHINON, pour la dédommager d'éventuelles dégradations constatées aux abords immédiats des terrains sur les parcelles et voiries, propriétés de la Ville de CHINON.

### **◆ Décision 2011-138 du 22 Juillet 2011**

Est conclu entre la Ville de CHINON et la Société OPTIMA un contrat professionnel pour l'entretien des équipements sportifs municipaux suivants :

- Gymnase Coubertin : 18 441,04 € TTC/an
- Gymnase Paul Huet : 7 760,46 € TTC/an
- Gymnase F. Moron : 14 445,29 € TTC/an
- Complexe Tennis : 9 747,40 € TTC/an.

Le contrat est établi pour une durée de trois ans. Il débutera à compter du 15 août 2011 et prendra fin le 15 juillet 2014. La Ville se réserve le droit de dénoncer le contrat pour manquements graves aux prestations convenues dans celui-ci, par lettre recommandée avec accusé de réception.

### **◆ Décision 2011-139 du 22 Juillet 2011**

Vu la consultation organisée dans le cadre d'une procédure adaptée ouverte conforme à l'article 28 du Code des Marchés Publics pour la désignation des entreprises pour la **restauration de la piscine municipale de CHINON**, est approuvée la passation des marchés suivants :

<i>lots</i>	<i>Entreprise</i>	<i>montant HT</i>
lot n°1 Démolition maçonnerie	JAILLAIS	57 406.75€
lot n°2 Menuiserie métallique	DROUIN	21 245.00€
lot n°4 Serrurerie	DROUIN	24 007.40€
lot n°5 Etanchement des bassins	ERREBA	74 052.47€
lot n°7 Menuiserie bois	CHAMPIGNY SEGELLES	12 864.64€
lot n°8 Plâterie	REVEAU Patrick	35 000.00€
lot n°9 Carrelage - Faïence	SARL LEFIEF	192 597.00€
lot n°10 Plomberie	Lestable Molisson	17 493.00€
lot n°11 Electricité	Lestable Molisson	15 058.00€
lot n°12 Peinture	REVEAU Patrick	48 500.00€
lot n°13 Accoustique	Décibel France	16 722.00€
lot n°14 Equipement	NAVIC	54 364.00€

◆ **Décision 2011-140 du 26 Juillet 2011**

Réalisation d'un prêt de 200 000 € auprès du Crédit Mutuel du centre dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Montant du prêt : 200 000 €
- Taux fixe de : 4,21 %
- Durée : 15 ans
- Périodicité des remboursements : Trimestrielle
- Echéance : Constante
- Frais d'étude et d'enregistrement : Néant

◆ **Décision 2011-141 du 8 Août 2011**

Est conclue une convention avec ERDF pour définir les modalités techniques et financières de communication par ERDF à la Ville de CHINON des données numérisées des réseaux publics d'électricité sur le territoire de la commune.

Chaque diffusion de données sera facturée 356,61 € H.T.

ERDF exclut toute responsabilité quant à l'exactitude et la précision des données communiquées.

La convention est conclue pour une durée d'un an.

◆ **Décision 2011-142 du 8 Août 2011**

Est conclue une convention d'une durée d'un an avec GrDF pour définir les modalités techniques et financières de communication par GrDF à la Ville de CHINON des données numérisées de distribution publique de gaz sur le territoire de la commune.

Une fois par an GrDF met gratuitement à la disposition de la Ville de CHINON les données informatiques des réseaux gaz. Toute prestation supplémentaire est facturée 200,00 € H.T

GrDF exclut toute responsabilité quant au degré de fiabilité des données fournies à la Ville.

La convention est conclue pour une durée de cinq ans.

◆ **Décision 2011-143 du 16 Août 2011**

Est conclu avec GROUPAMA PARIS VAL DE LOIRE un contrat d'assurance pour les œuvres présentées dans le cadre de l'exposition « Elsa SAHAL » à la Galerie Contemporaine de l'Hôtel de Ville du 23 Avril 2011 au 10 Septembre 2011. La prime due au titre de ce contrat est de 425,10 € TTC.

---

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 H 00.

Date de publication : 6 Octobre 2011.

Certifié conforme,

Le Maire,

Jean-Pierre DUVERGNE.

